La démission de M. de Bülow

M. de Bülow a démissionné entre les mains de Guillaume II. Celui-ci reconnaît que la situation est devenue intolérable au Reichstag pour le timonier, mais attend de faire connaître sa détermination.

Au Stendaat, les commentaires vont leur train au Allemagne, où M. de Bülow rencontre peu de faveur.

Berlin, 28 juin.

Le correspondant à Berlin, de la *Gazette de Francfort*, dont les relations étroites avec le chancelier font dépendre son télégraphie à son journal, après un entretien avec un haut personnage, en se supposé être le prince de Bülow lui-même, « que le prince de Bülow ne restera chancelier que jusqu'à ce que l'on soit parvenu à une solution acceptable de la Question de la réforme financière.

« Il se retirera ensuite, d'après la décision arrêtée d'un commun accord entre lui et l'empereur. »

L'empereur s'est, dans l'entretien de samedi, trouvé pleinement d'accord avec le chancelier sur l'impossibilité dans laquelle celui-ci se trouve de diriger les affaires, tant d'une manière générale que spécialement en ce qui concerne le vote du budget, pour le moment, de réaliser la réforme financière, sous une forme acceptable, il ne sera dire, pour les gouvernements confédérés.

C'est pourquoi, l'empereur a différé jusqu'à l'achèvement de cette réforme l'acceptation définitive de cette démission.

L'offre de sa démission, qu'a fait M. de Bülow à l'empereur, est très commentée en Allemagne, comme il fallait s'y attendre.

On se demande, à Berlin s'il ne faut pas voir dans sa démarche à Kiel, une simple manœuvre.

Le chancelier est très sévèrement jugé et un simple examen des principaux organes de l'empire suffit à nous édifier. « La date du 26 juin, dit la « Berliner Tageblatt », dans sa revue hebdomadaire, demeurera gravée dans la souvenir de la génération actuelle. C'est en vain que le peuple allemand a attendu une parole décisive du prince de Bülow. Le chancelier avait déclaré empêtré quelques jours plus tôt que jamais il ne se soumettrait à une majorité composée de conservateurs, de Polonais et de députés du centre. Or, il vient d'être mis précisément en échec par cette majorité. Il ne lui restait qu'à démissionner le Reichstag ou à se retirer. M. de Bülow a préféré recourir à ce dernier expédient et tirer de qu'il avait décidé. Tout cela ne peut se passer qu'au détriment de son prestige et ce n'est pas à son honneur qu'il sortira de toute cette affaire ».

La « Morgenpost » (libéral) :

« Il n'existe pas de diplomates qui voudraient se trouver actuellement dans la situation de M. de Bülow. Sa politique à double aspect a eu pleins résultat. Ayant trop présumé de ses forces et de son pouvoir, il s'est compromis par des déclarations emphatiques auprès de cette majorité qui ne répondra pas un soufflet. L'empereur a agi de façon fort sensée en refusant l'échappatoire commode d'une démission ».

La « Deutsche Tageszeitung » (agrarien), fait que l'offre de démission ne s'explique guère.

Citons encore le socialiste « Vorwaerts », qui qualifie « d'inqualifiable » et de « conduite la demande de démission du chancelier. « Il n'a pas hésité à recommencer la farce de novembre dernier. Mais, cette fois, elle est plus ridicule encore. » La « Vorwaerts » ajoute que la démarche ne fera qu'augmenter le mépris général envers un homme qui ne craint pas de recourir à des procédés d'une telle pétrosse.

M. ÉMILE FAGUET BLESSÉ

M. Emile Faguet, membre de l'Académie Française, professeur à l'Université de Paris, quittant lundi, à midi, à la Sorbonne, la salle d'examen où il avait surveillé pendant la matinée une épreuve pour la licence ès lettres.

Dans l'escalier, il fit un faux pas et tomba malheureusement qu'il se cassa la jambe droite. Pareil accident était déjà arrivé il y a quelques années à M. Faguet.

Des huissiers de la Sorbonne accoururent et transportèrent le blessé à son domicile, 59, rue Monge.

AU MAROC

Moulay-Hafid mauvais fils

La mère de Moulaï el Kebir est morte hier matin. Elle aurait succombé aux mauvais traitements que lui aurait fait infliger Moulaï Hafid qui l'accusait d'avoir excité son fils à la rébellion. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui.

Si Abbas et Fasi Khalifa, du Glaoui, est également mort ce matin après une courte maladie.

Le trône disputé

Le roguï, avec le gros de ses forces se trouve maintenant dans la région des Tsoul et des Branes. Quelques fractions des Hyaina qui forts de son mouvement hésitent de la semaine dernière s'étaient rallié à lui, font mine maintenant de se rapprocher du makhsen.

Le sultan est surtout préoccupé à l'heure qu'il est des agissements de Moulaï el Kebir. Il se confirme que celui-ci a l'intention de marcher sur Mekness.

« Les Ait-Youssi s'agitent de nouveau et des bandes de pillards apparaissent à cette tribu infestent la route qui conduit de Fez à Setrou.

Chambre des Députés

Séance du Lundi 28 Juin

LA SÉANCE

M. Henri Brisson préside la séance.

Le monopole du pavillon

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi tendant à suspendre dans les circonstances exceptionnelles le monopole du pavillon entre la France et l'Algérie, la Tunisie et la Corse.

M. Alfred Pieter, ministre de la marine, fait observer les termes de l'accord intervenu à Marseille, en présence, entre les armateurs et les intérêts intéressés.

M. Trouin. — Les représentants de l'Algérie approuvent du rapport annoncé par le ministre. Mais ils insistent pour que la Chambre prenne des mesures de nature à empêcher la réalisation des incidents qui, par trois fois déjà se sont produits, pour le plus grand préjudice des intérêts de l'Algérie, de la Corse et de la France même.

M. Crupp, ministre du commerce. — Le gouvernement est absolument d'avis que la situation qui fut signalée et qu'un régime de stabilité économique, commerciale et industrielle soit définitivement établi.

Dans le gouvernement estime que le débat ne peut se continuer aujourd'hui même alors que l'arbitre est à peine sorti des propositions des parties.

M. Colin demande que le débat soit remis à une date ferme, par exemple au jeudi 8 juillet.

M. Allemane. — Les intérêts seraient fondés à nous accuser d'avoir, sous prétexte d'arbitrage, tendu un piège à leur bonne foi. (Bruit).

M. Klotz. — Nous sommes, je crois, tous d'accord avec le gouvernement pour ne pas reprendre aujourd'hui la discussion du projet. Je demande la reprise de la discussion au lendemain de l'arbitrage.

L'ajournement dans ces conditions est voté à main-levée.

La Revision Douanière

L'ordre du jour appelle la suite des propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

M. Augé, dans sa discussion générale, proteste contre cette assertion de M. Beauregard que les viticulteurs ont commis une grosse faute en votant le tarif des douanes de 1892 pour conserver le marché intérieur.

M. Lasies fait aussi des réserves, car, avec les droits proposés, l'exportation de l'Armagnac en Angleterre serait menacée.

M. Augé dit qu'il a confiance dans la commission et que si une transaction nécessaire devait intervenir pour sauvegarder les droits de la viticulture ce n'est pas elle qui s'y refuserait. (Applaudissements).

Discours de M. Jules Siegfried

M. Siegfried, ancien ministre du commerce, expose que la théorie du libre échange ne peut être soutenue aujourd'hui parce que les autres pays frappent nos marchandises de droits de douane qui ont été encore élevés ces derniers temps.

Il en est de même de celle de la protection qui affaiblirait à augmenter considérablement le prix de la vie et à arrêter complètement nos exportations.

Nous ne pourrons borner notre ambition au marché intérieur comme semble le proposer M. Pinpody qui demande notamment une augmentation de droits sur les produits de la métallurgie.

Ces droits ne nous permettraient pas de lutter contre l'industrie étrangère.

Il faut examiner les matières premières et ne frapper les divers produits qu'en raison de la main-d'œuvre qui est incorporée sans que le taux puisse dépasser de 20 à 30 %.

L'industrie française et l'industrie étrangère

Par suite des droits excessifs qui frappent les ouvriers, les locomotives, en France, sont plus chères qu'en Allemagne.

Il en est de même dans l'industrie des constructions de navires : les droits sur les tôles nous empêchent de lutter contre la concurrence étrangère.

Il résulte des chiffres de nos exportations que celles-ci ont augmenté de 2 % par an sous le régime du libre échange, et de 1,30 % seulement depuis 1892. Il en résulte que notre tarif douanier a produit très peu d'effet sur nos exportations avec l'étranger. En revanche l'augmentation a été de 3 % par an pour notre commerce avec les colonies, ce qui est en faveur de la politique coloniale.

L'augmentation des exportations a été pour l'Angleterre de 4 % par an ; pour les Etats-Unis de 3,30 % ; pour l'Italie de 3,53 % ; pour l'Allemagne de 3,25 % et pour la France, y compris les colonies, de 1 %. C'est un résultat peu satisfaisant pour notre pays.

Nous produisons plus cher que les autres pays parce que les matières premières sont plus chères qu'à l'étranger, de 40 à 50 % environ sur le prix de revient. Il y a d'autres raisons : les méthodes de vente ses carteis du usage en Allemagne.

C'est grâce aux bénéfices offerts par les carteis que l'Allemagne a pu notamment vendre en France des cocotiers au prix de 1 fr. 85 alors qu'en Allemagne le prix était de 1 fr. 50 ou de 1 fr. 75.

Le gouvernement pourrait entrer en négociations avec les pays étrangers pour la suppression de ces abus.

Les trusts présentent aussi des dangers, mais ils ont l'avantage de régler la production et de rendre les prix plus réguliers.

Une autre cause d'infériorité, c'est l'éducation de la jeunesse. Une des causes du développement du commerce allemand, c'est l'organisation de son enseignement professionnel.

Il faut protéger, par des droits compensateurs, notre agriculture et notre industrie. Mais il faut pas dépasser une certaine limite de façon à ne pas risquer d'endommager l'industrie privée. (Très bien ! Très bien !)

Il appartient au Gouvernement de s'efforcer de conclure, avec certains pays de bonnes conventions commerciales. C'est ce qu'il devrait faire notamment avec la Russie, les Etats-Unis. (Très bien ! Très bien !)

Nos agents diplomatiques et consulaires ont grand mal à accomplir un travail important à accomplir en ce dans au développement du commerce français. (Très bien ! Très bien !)

Il y aurait lieu de modifier l'article 415 du Code pénal pour permettre les associations des industriels et des commerçants.

L'enseignement commercial et professionnel doit être assez développé ; il faut faire l'effort budgétaire nécessaire pour rattraper le temps perdu.

M. Crupp, ministre du Commerce, dit que l'effort budgétaire n'est pas considérable, mais que les écoles pratiques de commerce se multiplient grâce au concours des municipalités et des départements.

M. Siegfried répond qu'il s'agit de l'intérêt public et que, par suite, c'est l'Etat qui devrait s'imposer le sacrifice nécessaire.

Il faut aussi stimuler l'initiative individuelle.

CAPITALISME ET PROLÉTARIAT

Pour arriver à l'amélioration de la situation des ouvriers, au lieu de combattre le capital on doit l'encourager par tous les moyens possibles. Plus le capital est rare moins le salaire de l'ouvrier est élevé. Interruptions à l'extrême gauche.

M. Vaillant dit que le socialisme combat le capitalisme et non pas le capital.

M. Siegfried dit qu'on effrayerait le capital, les sociétaires font un grand tort aux ouvriers.

Le Ministère des Finances arrive au même résultat en frappant les capitaux d'un impôt sur le revenu exagéré ; il chasse le capital de France.

Pour améliorer la situation, il faut qu'il y ait accord entre le capital et le travail.

Le capital doit être à bon marché, l'ouvrier doit travailler avec entrain, et enfin il faut qu'il y ait une direction compétente. A cette triple condition, on obtiendra des prix de revient satisfaisants.

L'ouvrier américain se rend bien compte de ces vérités et ses salaires augmentent plus qu'ailleurs.

Pour développer nos affaires, nous devons avoir partout des représentants français. (Très bien ! Très bien !)

Les banques françaises devraient être plus larges en matière de crédit : elles devraient prendre du papier à 6 mois comme celles qui existent en Allemagne. Nous devrions avoir, comme dans ce pays, de véritables banquiers d'exportation. (Très bien ! Très bien !)

L'orateur, en terminant, espère que le tarif présenté par la Commission sera amendé sur encore l'objet de nouvelles améliorations. (Applaudissements.)

M. Jean Morel, rapporteur général, dit que les solutions de la Commission ont été bienveillamment accueillies par la plupart des agriculteurs et industriels et vivement combattus par ses adversaires habituels.

La Commission n'a eu d'autre but que d'établir des droits compensateurs pour que la production française puisse lutter à armes égales sur le marché national, contre la concurrence étrangère.

La France, qui exporte des produits de luxe, a rencontré sur les marchés du monde une concurrence telle que nos exportateurs ont dû consentir à des diminutions importantes sur le prix de leurs produits.

Le bilan de nos échanges accuse une augmentation considérable de l'exportation de nos produits fabriqués.

L'orateur s'attache à démontrer que les nouveaux tarifs ont été calculés après les études longues et précises que faites la Commission des douanes, dans le plus grand intérêt de l'industrie et du Commerce.

Il ajoute que les critiques du rapport sont mal fondées et que les nouveaux tarifs répondent à des nécessités indiscutables.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

M. Alexandre Blanc demande une séance spéciale pour le jeudi matin 8 juillet, pour discuter son rapport sur le déplacement d'office des ouvriers.

M. Sonnergue. — Il y a d'autres questions plus importantes : politique, l'enseignement. Il ne peut s'associer à la demande de M. Blanc.

M. Marin appuie la demande de M. Blanc.

M. Klotz demande d'ajourner cette question.

La proposition de M. Blanc est repoussée par 307 voix contre 102.

M. Sioux demande de discuter jeudi matin un rapport sur les insertions légales et judiciaires.

M. Klotz s'y oppose.

La séance de jeudi est renvoyée.

La séance est levée à 5 heures 40.

NOUVELLES DE PARTOUT

FRANCE

PARIS. — M. Alfred Picard, ministre de la marine, de retour de Marseille, s'est rendu au ministère de l'Intérieur, où il a rendu compte au président du Conseil de ses pourparlers entre les inscrits et les armateurs. M. Picard a également conféré avec M. Crupp, ministre du Commerce. On sait que grâce à son arbitrage la grève a pris fin.

ALGER. — Trois des assassins de l'inspecteur des forêts Dubois et du brigadier forestier Barber ont été exécutés, ce matin, au lever du jour, sur la place de Bussaut. Une foule immense y assistait. Les indigènes ont observé la plus grand calme. On ne signale aucun incident.

ÉTRANGER

STOCKHOLM. — Le général Beckman, chef de l'artillerie des côtes, a été tué aujourd'hui d'un coup de revolver qui lui a été tiré dans le dos, vis-à-vis le jardin royal, dans le milieu de la ville. Le général était accompagné de plusieurs officiers supérieurs. Le meurtrier, un ouvrier suédois, a été immédiatement mis à la corvée.

LONDRES. — Une catastrophe s'est produite dans les mines de Carbole, une île de la Tyrrhénie. Le canal d'une rivière voisine est coupé une galerie que l'on était en train de creuser. Le fond inondé la mine. Quatorze cadavres ont été remarqués ; trente-sept sont restés au fond de la mine.

MUNICH. — Le tribunal de Munich a jugé cet incident. Le chauffeur d'automobile Joseph Stat qui, conduisant pendant la nuit sa voiture sur la route, est entré en plein milieu d'une compagnie d'infanterie qui revenait du exercice de nuit. Deux soldats furent grièvement blessés. Stat a été condamné à un mois de prison.

MELBOURNE. — Une femme de trente ans nommée Marie More, recueillie depuis peu à l'Orphelinat d'Allbrick, vient de se dénoncer comme l'auteur de deux incendies qui ont détruit la ville. L'un des incendies détruisit le fond de comble la maison d'école et la maison écossaise. Le parquet a prescrit une instruction pour vérifier les dires de cette précoce criminelle.

LA RÉGION

A FRESNES

La verrerie Wagret en feu

CINQ CENT MILLE FRANCS DE DÉGATS

Dimanche, vers deux heures de relevée, un violent incendie s'est déclaré dans la verrerie de M. Wagret, établissement connu sous le nom de verrerie de l'Escaut. L'alarme fut aussitôt donnée et on organisa les secours, malheureusement, les pompiers se trouvaient au festival de St-Saulve. Les habitants se dévouèrent pour éteindre cet incendie qui prit en peu de temps des proportions énormes. M. Wagret, que l'on avait prévenu, se rendit à Condé réclamer le concours de la troupe. Peu après, arrivait un détachement de cuirassiers et suppléait à l'absence des pompiers en même temps qu'il assurait un service d'ordre.

L'incendie s'étendait sur toute l'étendue de l'usine et ses dépendances et éclairait les environs, c'était terrifiant.

Les dégâts sont évalués à cinq cent mille francs environ.

Les causes du sinistre sont inconnues, mais il y a tout lieu de supposer que la malveillance n'est pas étrangère à cet incendie.

De nombreux ouvriers vont se trouver réduits à un long chômage.

A BEAUMONT

Une femme tue son voisin

Nous avons relaté brièvement hier, le terrible drame qui s'était déroulé dans la paisible commune de Beaumont. Voici sur cette affaire des renseignements complémentaires :

Samedi, vers 8 heures, M. Boy, mineur, à la fosse n° 1 des mines de Drocourt, ayant entendu miauler son chat, sortit que cet animal venait d'être jeté dans un champ situé en face de sa demeure ; un gamin ayant dénoncé le jeune Caron comme en étant l'auteur, celui-ci protesta de son innocence, mais fut reçu par moins une taloche. Ayant été se plaindre à ses parents, la mère vint en demander raison à Boy, lui reprochant sa façon d'agir, lui donna un coup de poing sur la figure ; celui-ci riposta par trois coups de scie, dont deux marquèrent la joue de la pleigeonne.

PUGILAT GÉNÉRAL

Les cris de la dame Caron ameutèrent les habitants du voisinage et entraînèrent son ami Lenezet, avec qui elle habite, se mêlant de la partie, il saisit Boy à la gorge et voulut lui mettre la tête dans un tonneau, n'y parvenant pas il le fit tomber dans un fossé ; nos deux hommes se trouvèrent depuis un moment quand survint M. Devolder, originaire de Croix. Celui-ci, pensionnaire du ménage Lenezet, vint aider son logeur et s'est armé d'un morceau de fer, qu'il arriva sur Boy et le frappe dans le dos.

DES COUPS DE REVOLVER SONT TIRÉS

Boy comprenant que seul il était vaincu, lâcha son adversaire, si ses trois hommes paraissaient ne plus se souvenir de cette algarade, quand subitement la femme alla prendre le revolver de son mari et en tira trois coups sur le frère Lenezet.

UN HOMME ATTEINT

Une balle passa près de la figure de Lenezet, la 2e alla se perdre dans un champ, le 3e atteignit Devolder à la poitrine ; malgré qu'il fut mortellement blessé, le jeune homme eut encore la force de regagner sa pension, située à vingt mètres du lieu du drame, et là il expira en arrivant.

La femme Boy ne se rendit pas compte de son acte, aussitôt son coup fait elle rentra chez elle, son mari enleva les étuis vides et rechargea son arme, bien décidé à en faire usage si toutefois on venait lui faire des menaces.

La police, avisée, arriva aussitôt et s'assura de la meurtrière qui, interrogée, déclara avoir tiré parce que sa vie était en danger. L'inculpée est bien notée. Il en est de même de la victime, dont l'entopain sera bien probablement aujourd'hui.

Ce drame a causé une pénible émotion dans la région.

A HÉNIN-LIÉTARD

Incendie dans une Chapellerie

L'épouse de M. Julien Neirinck, chapelier, demeurant rue Elie Gruyelle, avait, par crainte d'une explosion, laissé tomber une lampe à pétrole qu'elle avait en main du mari, arrivant à ses cris, donna un coup de pied à la lampe dont le pétrole se répandit, une flamme jaillit aussitôt qui atteint une tenture accrochée à la porte donnant accès dans le magasin. Le feu trouvant un aliment facile dans les chapeaux et les casquettes entassés sur les rayons, se propage rapidement. Les sapeurs-pompiers accourus, combattirent le feu. Les dégâts importants, sont couverts par une assurance.

A LAMBRES

BROYÉ PAR UN TRAIN

Lundi matin, à 3 heures, on a découvert sur le ligne du chemin de fer de Douai à Arras, à une distance de mètres du passage à niveau de Lambres, le cadavre d'un jeune homme dont les jambes étaient coupées et la tête réduite en bouillie.

Grâce à une carte d'électeur trouvée dans les vêtements, on a pu établir l'identité du mort. C'est M. Georges Dupont, âgé de 18 ans, célibataire, cultivateur, habitant avec ses parents, hameau du Roquet.

On suppose que dans le courant de la nuit, Dupont, qui traversait le passage à niveau pour retourner chez lui, aura été tamponné par un train qu'il n'avait pas entendu.

La gendarmerie, prévenue de cet accident, a procédé aux constatations légales, puis le cadavre de Dupont a été reconduit chez ses parents, dont la désespoir est navrant.

A SAINT-POL-SUR-MER

Surlaplage

UN MALOUBEUGEOIS TUE SON ANCIENNE AMIE

Le meurtrier se suicide à coté de sa victime

Dimanche soir, vers huit heures, un drame s'est déroulé sur la plage Ouest, non loin du Sanatorium de St-Pol.

Un nommé Jean-Baptiste Bouille, âgé de 41 ans, de Maubeuge, a tué de deux coups de revolver sa maîtresse, une femme mariée avec qui il avait vécu maritalement pendant 18 ans, le nommée Pauline Croizier, âgée de 58 ans.

Bouille était venu à Dunkerque, dimanche matin, avec son amie, pour voir leur fils, Gabriel, âgé de 15 ans, qui est pensionnaire au Sanatorium.

Bouille, qui avait été abandonné par sa maîtresse, il y a un mois environ, était arrivé avec elle de Maubeuge, dimanche matin. Ils se rendirent tous deux à 11 heures à au Sanatorium, et emmenèrent avec eux le jeune Gabriel. Tous trois se rendirent à l'aliminet « A l'abri des Flots », tenu par M. Verscheure, sur le digue de St-Pol, et firent un repas que ne troubla aucune discussion, aucun mot violent. Le père et la mère semblaient très unis et jamais le cabaretier était loin de se douter à cet instant, qu'un drame allait se dérouler ?

Après ce dîner, tous trois partirent se promener à Dunkerque, ils traversèrent la ville, se rendirent dans les dunes et décidèrent de regagner le Sanatorium par le phare et la plage.

LE DRAME

Vers huit heures, Bouille, son amie et son fils, étaient arrivés près de la Bergerie Sanitaire, située à peu près à mi-chemin entre le Phare et le Sanatorium. Près de là, se trouva l'estaminet « A l'abri des Flots », où, le midi, ils avaient mangé. Le père envoya Gabriel dans ce débit, lui demandant, pour faire une collation au plus sur, de rapporter un panier de provisions et de litres de bière.

Quelques minutes après, l'enfant revenait sur la plage. Un spectacle horrible se présenta à ses yeux. Son père et sa mère étaient étendus côté à côté, à un intervalle d'un mètre. Bouille était sur le ventre, la face sur le sable, la tempe trouée. La mère était sur le dos, le front tachetée rouge et, détail atroce, ses vêtements étaient brûlés, calmés par la balle tirée à coup portant.

La poudre enfant éteignit les flammes en versant le contenu d'un des litres de bière sur la poitrine de sa mère. Puis, éperdu, il en fut à l'estaminet, racontant par monosyllabes ce qu'il venait de découvrir.

M. Verscheure vint aussitôt et trouva la femme morte. Une balle avait traversé la tempe gauche et un second projectile était logé dans le sein gauche ; ce dernier coup explique la combustion des vêtements.

Quant à Bouille, il respirait encore et un trou à la tempe droite montrait qu'il avait pris grand soin à ne pas se manquer.

MM Leroy, secrétaire et Gagnion, interne du Sanatorium, furent appelés et ils prodiguèrent leurs soins au blessé qui ne reprit pas connaissance. Ils le firent transporter à l'hôpital de Dunkerque, après que M. Legardez, commissaire, eut procédé aux constatations d'usage avec le docteur Pascalis.

Dimanche matin, vers onze heures, Bouille, qui n'avait pas repris connaissance, rendait le dernier soupir.

POURQUOI COMMIT-IL SON CRIME ?

Plusieurs lettres ont été trouvées dans les poches du meurtrier. L'une est adressée au Procureur de la République, et dans cette lettre, le malheureux dit qu'il est fou de jalousie et qu'il va tuer sa maîtresse et se suicider, parce que celle-dernière l'a quitté pour aller un nommé P., qui habite Neufmesnil.

On a trouvé également un exemplaire d'une lettre que Bouille a adressée ces jours derniers à son rival, et dans laquelle il dit notamment :

« Elle vous a dit, écrit-il à M. P., qu'elle n'a jamais aimé personne, qu'elle vous prime si qu'elle n'aimera que vous. C'est le pure vérité, dit-elle. Mensonge ! Cela prouve que les femmes sont des créatures indignes. Des êtres sans foi ni loi ! Mon honneur, l'amour n'existait pas chez Pauline et n'a jamais existé. La passion, oui. L'amour, non. Après le moment de passion expiré, l'homme, pour la femme, est du être méprisé, oui, oui, un traître. »

Puis il dit à P. ce qu'il raconte également dans ses mémoires, qu'il a connu Pauline lorsqu'il était tout jeune et innocent encore. C'est elle qui l'a initié en grand mystère.

« J'étais son vieux amant connu, comme vous êtes le quatrième amant connu, comme autres, soit-elle, elle-même, combien elle en a eu ?

« Elle m'avait jeté sur la tête de ses enfants vivants, qu'elle m'aimait, et qu'elle n'aimerait jamais que moi.

« Voyez comme elle m'a trahi.

« Je la méprise et l'aime, elle est mensongère, comédienne, enjôleuse, ensorceleuse.

« Elle n'aime pas par le cœur, elle aime par les sens, elle aime l'homme pour sa vigueur, pour se force, elle aime l'homme pour l'homme.

En terminant, écrit-il : « Je vous souhaite bonne chance et du bonheur à elle, je lui souhaite que vous puissiez lui donner la satisfaction qu'elle recherche ».

COMMENT BOUILLE CONNUT SA VICTIME

Dans ses mémoires qui comprennent une cinquantaine de pages, Bouille raconte comment il a connu la femme Croizier.

« J'avais 21 ans, elle en avait 38, et avait déjà six enfants, dont l'aîné a aujourd'hui 37 ans.

« Jeune, dit-il, le respect de la famille et je n'aurais jamais songé à détourner une mère de famille de ses devoirs.

« J'estimais son mari, qui était courageux et sobre et pour rien au monde je n'aurais voulu le tromper. »

Le malheureux raconte alors comment il lui séduit, nouvelle Joseph devant cette madame Putiphar. Il succombe un jour, plutôt par amour-propre.

La femme Croizier, qui avait employé tout d'abord la séduction, changea de tactique, et le narguait continuellement en le comparant aux gardiens du serail.

Puis il tombe éperdûment épris de cette femme qui fit de lui son jouet.

« Un jour, dit-il dans ses mémoires, son mari s'aperçut de quelque chose et lui demanda des explications.

« Comédienne, elle me avec énergie, pleura, jura sur la tête de ses enfants qu'elle était une honnête mère de famille et une épouse irréprochable, elle feignit une attaque de nerfs et le pauvre mari trompé se jeta à ses genoux et lui demanda pardon de l'avoir soupçonnée ».

Bouille dit qu'il en avait assez de cette vie de mensonges, il l'enlève et vécut avec elle dix-huit ans.

Dix-huit ans de mensonges, de coups sourds, il fut trompé et bafoué, comme l'avait été Croizier, qui termina lamentablement sa malheureuse existence dans un hospice.

Abandonné par Pauline, il résolut alors d'en finir avec cette existence de damné, puis il termine par cette phrase :

« J'ai trop aimé cette femme qui n'était même pas digne de mon estime ; que cet exemple serve de leçon à ses pareilles ».

Ce drame a causé à Dunkerque une profonde émotion.

A EPPE-SAUVAGE

Un fou tente de tuer un docteur

LE DÉSÉQUILIBRE SE CRÈVE L'ABDOMEN

M. Lévêque Delange, 62 ans, propriétaire à Eppe-Sauvage, était occupé il y a une quinzaine de jours environ à lancher l'herbe d'une de ses pâtures quand il reçut soudain sur la tête un violent coup de soleil.

M. Lévêque continuait quand même ses travaux, mais comme il se plaignait de violents maux de tête et se faisait remarquer par des excentricités, son épouse jugea bon de leurs appeler des soins de M. le docteur Moret, conseiller d'arrondissement à Trélon, médecin habituel de la famille.

En hâte M. Moret faisait atteler son chevral à sa voiture et, en compagnie de ses deux enfants ainsi que de son domestique, se rendait à Eppe-Sauvage.

Arrivé chez son malade, le docteur Moret fut à fait de son étrange interlocuteur.

Et, essoufflé, sa voix, il reprit plus sérieux :

— Vous avez quelque chose à me proposer, vous ?

— Peut-être ?

— Alors entrez donc, chez moi, signor, on va causer un brin.

— Et votre femme ?

Elle est bavarde, probablement, presque toutes les femmes le sont.

— Pas pour un sou.

— Alors, entrons.

— Tè, en instant, mon bon monsieur, reprit le pécheur, en arrêtant comme subitement frappé d'une idée.

— Quoi ? demanda l'Américain

— Si vous me donnez de quoi nous arroser un peu le gosier.

Ça fait du bien en causant ; et par la Madone ! en attendant de « remplir l'estomac, ce sont toujours

Don José l'avait compris

Il tira de sa poche une pièce blanche et la tendit à son interlocuteur

— Bon. Si t'autre, supère-moi un moment, je reviens

Puis, rapidement, il fit quelques pas et pénétra dans la première buvette rencontrée

Sur le vieux port de Marseille, c'est absolument comme dans les quartiers exotiques de Paris : il y a des marchands de vins à chaque pas. (*A suivre*).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVET
SUPÉRIEUR LE MEILLEUR
PARSA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
99, Rue Nationale, Lille

Feuilleton du 29 Juin 1909 — N° 114

HAINE D'AMOUR

par

Henri GERMAIN

Puis il vint au feu de bois et se chargea d'une énorme brassée qu'il remonta en rendant avec peine au premier étage.

— Regarde-moi, Martha, fit-il en pénétrant avec son premier chargement, je viens de trouver du bois dans la cave.

La jeune fille s'extasie.

— C'est une chance extraordinaire !

— Oui, mais vite, allume du feu !

Martha obéit, et bientôt une flamme claire pétille dans la cheminée.

La lumière lui alors vacillante ; une chaleur douce s'répandit dans la pièce.

La lumière lutteuse vacillante ; une chaleur douce s'répandit dans la pièce.

Un instant plus tard, le docteur Duval apparaissait en compagnie de Paul Duroc, tous deux, chargés de bouteilles pharmaceutiques, d'eau hydrophile et de bande de toile.

Pierre fut affublé passé bolgneusement, puis le médecin lui fit avaler quelques gouttes d'une potion réconfortante.

Enfin, après avoir pris toutes les dispositions indispensables en cas de décès, il donna de nouvelles instructions à Paul Duroc, qui devait veiller pour eux, le docteur Duval dut se préparer à retourner à Paris.

Il prétexta de revenir dès le lendemain matin.

Charles Barru voulut le reconduire jusqu'à la brèche du mur, en lui faisant remarquer le chemin sûr.

— Faut-il vraiment partir, docteur ? lui demanda-t-il au moment de le quitter.

— Oui

Et le praticien s'éloigna, tandis que le chimiste rentrait presque joyeux dans l'habitation.

— Ainsi, Pierre vivrait peut-être ?...

Cette dernière assurance diminua l'acuité des angoisses éprouvées par Paul Duroc.

Il avait ressentimieux que jamais en cette nuit terrible, la profondeur et la solidité des liens affectueux qui le retenaient à Pierre.

Ces amitiés sincères, absolument dépourvues de calculs intéressés, ne sont pas rares entre hommes, au départ de l'existence.

« Le sage n'a qu'un ami ; c'est lui-même ».

Théorie lunaire, engendrée par un égoïsme féroce ; négation de l'héroïsme, du dévouement, de l'abnégation ; en un mot de toute générosité

Paul Duroc, ce cœur loyal et sensible, affectait très sincèrement le pentire ; et, à cette heure sombre où la mort rôdait pourtant sur ce véritable ami, il souffrait réellement

En son esprit obsédé par le chagrin, la même pensée crusile revenait à chaque minute :

— Pierre vivrait-il ?

III

A Marseille

Quelques jours s'étaient écoulés, depuis la dernière visite faite par don José de Mendoza à la marquise de Sommerouse, relativement à l'enquête devant établir, de façon certaine, la véracité du récit fait par le colonel Pierre de Sommerouse.

Après trois allées le couple les cahier rue de Cherles-Barru, le fous Américain était parti pour Marseille.

Descendu la veille au soir dans un luxueux hôtel du cours Belzunce, il venait de se lever, songeur.

En son esprit subtil, il ruminait le vague projet d'une machination destinée à tromper plus complètement la noble et trop confiante marquise

Sa toilette rapidement terminée, il sortit.

Sans but précis il descendit d'abord la cours Belzunce jusqu'au port, examinant ce nouveau l'aspect de la ville.

Marseille est une antique cité phocéenne, dont l'origine est des plus reculées.

Elle se nommait autrefois « Massalia » ou mieux encore « Mas-Salia », ce qui signifie « demeure salienne ».

« Le terme de « Mas » est demeuré d'ailleurs dans la langue provençale, et désigne encore, à notre époque, les habitations campagnardes, en particulier les métairies

Jadis, la vieille ville, située à gauche du port, émaillait seulement

Sombre, sale, percée de ruelles étroites, elle n'offrait aucun intérêt, sauf quelques ruines d'antiques

Mais, en l'année 1853, un grand quartier moderne commença de s'élever sur les anciens terrains du lazaret de la Joliette

La ville neuve grandit alors rapidement.

En 1880, il ne restait presque plus rien de la Marseille moyenâgeuse, dont un auteur célèbre, Méry, disait qu'elle ne renfermait, en réalité, que deux monuments : le soleil et la mer

D'immense et beaux quartiers s'élèvent comme par enchantement ; partout de larges voies, des promenades furent percées, des constructions élégantes s'élaguent.

De véritables monuments de pierres étent monter la facette de Méry.

On remarque aujourd'hui :

La cathédrale, du style byzantin, construite sur le port de la Joliette.

L'église Saint-Victor, qui renferme une crypte commencée au siècle premier et terminée seulement douze cents ans plus tard.

Le palais de Longchamps, musée de sculpture de peinture, et d'objets d'intérêt

Le palais de la Bourse, architecture grecque, situé sur la Canebière

L'église Saint-Michel, la Bibliothèque, l'Arsenal, la Monnaie, l'Observatoire, le Grand-Théâtre.

Enfin, Notre-Dame-de-la-Garde, l'aile sur une hauteur en face de la ville, à 165 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée

Son sommet est orné d'une Vierge dorée, de grandeur démesurée, qui s'aperçoit de fort loin en mer.

Marseille compte aujourd'hui près de quatre cent mille habitants

Son port est le premier de France et de la Méditerranée : ses quais ont plus de 12 kilomètres de long

La rade immense s'étend du cap Croisette au cap Couronne.

Marseille est en relations quotidiennes et directes avec toutes les autres villes de la Méditerranée, par de nombreux services de paleses à vapeur

On y rencontre des Arabes, des Turcs, des Maltais, des Arméniens, des Italiens, des Espagnols, des Chilens, des Anglais, des Cargolses, des Chinois.

Enfin, toutes les races de l'Orient s'y croisent, vont, viennent, achètent et vendent

Les transactions y sont actives, nombreuses et très importantes.

C'est parmi cette sorte de grouillement humain que don José de Mendoza s'acheminait sur le Vieux-Port, que domine la silhouette massive du fort de Saint-Jean, situé à son extrémité.

Peu à peu, son projet se précisait et se simplifiait en même temps.

Il allait tentement, examinant en passant les maisons vieilles et basses des pêcheurs et des marins établis sur le quai.

Soudain, son regard fut attiré par la vue d'un pêcheur, planté sur le pas de sa porte, les deux mains dans ses poches, l'air frivole et goguenard à la fois, se disputant avec sa femme.

C'était un de ces types communs dans les ports méditerranéens.

Visage bronzé, yeux noirs, cheveux crépus, lèvres épaisses, structure trapue, avec un fous air du Levantin.

— Je le répète que j'ai pas le sou, criait-il d'une voix enrouée, à tâcoent bizarre, tenant à la fois de l'italien et de l'espagnol, tout en émaillant son langage de quelques expressions provençales.

— Faut pourtant se mettre quelque chose dans la soute aux provisions, répondait la femme.

Si tu n'allais pas tant au cabaret avaler du tord-boyaux, on pourrait bouffer

— Fiche-moi la paix, vieille bavarde ! j'ai pas la rond, je te dis, débrouille-toi comme tu voudras, trouve de l'air !

La dessus l'homme fit mine de s'éloigner en grommelant.

Don José avait entendu ; il s'approcha souriant.

— Hé ! le pêcheur, fit-il, ça ne va donc pas, les affaires ?

— Ah ! pécaire, c'est la purée complète !

— Ma Madona, si je pouvais, je vendrais ma part.

— Je l'achète, répartit le faux Américain.

— Combien ?

— Cent francs !

— Tope-là ; je suis votre homme, bagasse !

Après avoir fait cela, le pêcheur s'arrêta tout à fait de son étrange interlocuteur.

Et, essoufflé, sa voix, il reprit plus sérieux :

— Vous avez quelque chose à me proposer, vous ?

— Peut-être ?

— Alors entrez donc, chez moi, signor, on va causer un brin

— Et votre femme ?

Elle est bavarde, probablement, presque to